EXEMPLAIRE REMIS A L'

DU PROCÈS-VERBAL

27 juillet 2004 modifié.

s limites applicables au véhicule
ques).

es dans le centre qui a délivré

propriétaire de l'obligation de
isant d'entretien conformément
ur son application (art. 1er de
ue des véhicules lourds).

contrôle technique périodique et
ce délai, un nouveau contrôle
ite est réalisée dans un centre
ériodique, le procès-verbal du
ésenté au contrôleur, faute de
ensembles de points à contrôler
u 27 juillet 2004 modifié.

présent proc
concernant.
- Vous dispos

Date limite de validité du visa :		
	Accepté	
	Contre-visite sans interdiction de circuler	
	Contre-visite avec interdiction de circuler	
	Nouvelle visite technique	

N°d'imprimé : ZB03308101

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	23/02/2026	26001041

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
22/08/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S083Z114
(9) RAISON SOCIALE : CTPL LA FARLEDE
(3) COORDONNÉES : 330 RUE DU DOCTEUR CALMETTE
BP 194
83089 TOULON CEDEX 9

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 083Z7020
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AR-555-FB (F)	03/08/2023	28/04/2010

Marque	Genre	Carrosserie
MERCEDES BENZ	TCP	CAR

(1) N° dans la série du type (VIN) : WEB63203813253169
(5) Catégorie internationale : M3
Type/CNIT : 632 038 457
Énergie : GO
Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation barré par l'ancien propriétaire du véhicule

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
635424

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :
1.1.21.b.1. SYSTÈME DE FREINAGE COMPLET : Fuite d'air ou d'antigel (Arrière)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1951

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 63%
Efficacité par essieu : E1 : 76% E2 : 55%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 3% E2 : 3%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 25%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 25%
Efficacité par essieu : E2 : 41%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 8%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.2% D : -2.4% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -4.0% D : -4.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes